



Domaine 25 - Arts du Spectacle et Techniques de Communication

Année académique 2026-27

Montage/Scripte

Bachelier de Type court - 180 crédits

Projet pédagogique (Profil d'enseignement)

Au travers de ces différentes approches (techniques, méthodologiques, créatives), ce deuxième bloc vise à dégager progressivement l'étudiant·e de l'ensemble des contraintes techniques, afin de lui permettre un travail et un engagement créatifs au sein de chaque projet auquel iel sera amené·e à collaborer.

Le troisième bloc complète la formation aux paramètres techniques, narratifs et esthétiques essentiels liés au montage fictionnel et documentaire, ainsi que l'approfondissement de la pratique scripte.

- Une pratique scripte approfondie, renforcée par des travaux en interne (scripte sur des tournages de films d'étudiants), mais également en externe lors de stages sur des tournages professionnels de long-métrage, renforcera la formation de l'étudiant·e « scripte » et lui permettra de maîtriser l'ensemble des paramètres liés à cette fonction sur la durée d'un film et les enjeux complexes, et parfois fluctuants, d'une structure narrative.

- Une pratique montage approfondie permettra à l'étudiant·e « monteur·euse » de comprendre et de structurer des matières plus complexes, mais également « professionnelles ». Elle lui permettra surtout d'aller au-delà de la simple mise en forme des matières tournées, en l'amenant à une stratification de plus en plus fine des structures et récits, et à une perception plus aigüe du rythme et du temps cinématographique.

Des cours techniques, des stages et visites de studios ou de laboratoires permettront à l'étudiant·e de mieux comprendre la chaîne de post-production interne (liée au matériel de l'école), mais également de mieux maîtriser les étapes successives d'une post-production externe, de type professionnel; des cours d'analyse, aux approches diversifiées et ouvertes, compléteront sa formation générale. Ce cycle se clôture par un dossier de fin d'études ou l'élaboration d'une fiche technique (sur une technique ou un équipement spécifique).

La disposition chronologique des cours et des exercices pratiques est le fruit de l'expérience accumulée depuis la naissance de l'école. Elle assure notamment la possibilité d'association des étudiant·e·s des différents cursus nécessaires à leurs apprentissages respectifs aux moments opportuns pour permettre d'assurer l'acquisition des compétences requises. Elle fait partie du projet pédagogique de la section.

Référentiel de compétences

1. Mettre en œuvre les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être acquis, au service d'une création artistique autonome et singulière qui tend vers l'excellence;
2. Définir et concrétiser de manière autonome un processus de création artistique;
3. Ancrer sa démarche artistique et éthique, son point de vue dans la réalité du monde;
4. Ressentir, engendrer et faire advenir des émotions par le biais de la création artistique;
5. Définir, concrétiser et réaliser de manière autonome l'ensemble des étapes d'un projet de création individuel ou collectif lié aux arts du spectacle;
6. Évaluer la sécurité et organiser la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres;
7. Manier au service de la création artistique les outils et les techniques du montage et de la continuité;
8. Maîtriser les potentialités narratives de l'image et du son;
9. Démontrer ses capacités à appréhender et à s'insérer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels divers.

Bloc B1	60 crédits
Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE) Identifiant de l'UE	Pratique artistique fondamentale UE.MSC.B1.1
Descriptif	Exploration des pratiques artistiques fondamentales du cinéma de fiction et documentaire à travers divers exercices. Initiation pratiques aux différentes spécialités qui contribuent à la réalisation d'une œuvre audiovisuelle collective.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	24 cr
Pondération	8%
Volume horaire	399 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,2,3,4,5,6,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B1
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Montage et pratique scripte (Montage son)	Zodiac	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Montage et pratique scripte (Montage image)	Fiction 1	2	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Montage et pratique scripte (Scripte)	Pilote : tournage	2	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Montage et pratique scripte (Montage image)	Pilote : montage	2	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Prise et traitement du son (Mixage synchrone)	Pilote : mixage	0,5	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Montage et pratique scripte (Montage image)	PVD : montage	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Prise de vues et traitement de l'image (Prise de vues)	PVD : prise de vues	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Prise et traitement du son (Mixage synchrone)	PVD : Mixage	0,5	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Prise et traitement du son (Prise de son)	PVD : prise de son	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Radio-TV (Réalisation radio-télévision)	PVD : préparation + tournage	2	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Réalisation et production radio/télévision/multimédia (Écriture)	PVD : choix du sujet et scénarisation	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Prise de vues et traitement de l'image (Photographie)	Photographie	3	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Prise et traitement du son (Prise de son)	Initiation au son	1	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Cinéma (Réalisation)	Découpage	2	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Approche des bases méthodologiques et techniques destinées à aborder les disciplines du montage, du scripte, de l'image et du son.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	16 cr
Pondération	6%
Volume horaire	228 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B1
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Informatique, électricité et/ou électronique appliquée aux arts du spectacle (Informatique)	Informatique générale 1	0,5	obligatoire	EC/TE
Technique	Informatique, électricité et/ou électronique appliquée aux arts du spectacle (Électronique)	Image électronique	1	obligatoire	EE
Technique	Théorie et pratique de l'image (Techniques de la prise de vue)	Mise en place film	1	obligatoire	TP
Technique	Étude des techniques audiovisuelles ()	Techniques audiovisuelles	1,5	obligatoire	EE
Technique	Théorie et pratique de l'image (Techniques de la prise de vue)	Initiation instrumentale à l'image	0,5	obligatoire	TP
Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte (Technologie du montage)	Initiation instrumentale au montage	0,5	obligatoire	TP
Technique	Théorie et pratique du son (Technologie de la prise de son)	Initiation instrumentale au son	0,5	obligatoire	TP
Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte (Technologie du montage)	Initiation montage	1	obligatoire	TP
Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte (Technologie du scripte)	Théorie scripte	1	obligatoire	EE
Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte (Technologie du scripte)	Pilote : préparation	1	obligatoire	TP
Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte (Technologie du scripte)	Exposé scripte	0,5	obligatoire	TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Approche des outils de réflexion nécessaires à l'appréhension des dimensions historiques, narratives, esthétiques et éthiques du cinéma.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	16 cr
Pondération	4%
Volume horaire	180 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3,8
Niveau de certification	6
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B1
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres cinématographiques)	Analyse dramaturgique	1	obligatoire	TE
Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres documentaires)	Séminaire cinéma du réel	2	obligatoire	TE
Technique	Principes et applications du langage audiovisuel ()	Grammaire cinématographique	2	obligatoire	TE
Technique	Évolution des formes artistiques (Musique appliquée aux arts du spectacle)	Point de vue musical	1	obligatoire	EC
Général	Histoire des arts (Cinéma)	Histoire du cinéma	2	obligatoire	EE
Général	Philosophie (Philosophie de l'art)	Ethique de l’audiovisuel	1	obligatoire	TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Première approche des théories de la prise de son, de l'électricité et de l'optique photographique.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	4 cr
Pondération	2%
Volume horaire	105 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,7
Niveau de certification	6
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B1
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Théorie et pratique du son (Technologie de la prise de son)	Introduction à la prise de son	0,5	obligatoire	EE
Général	Sciences et sciences appliquées aux arts du spectacle (Optique)	Optique	1	obligatoire	EE
Technique	Informatique, électricité et/ou électronique appliquée aux arts du spectacle (Électricité)	Électricité	1	obligatoire	EE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Bloc B2	60 crédits
Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE) Identifiant de l'UE	Pratique artistique du montage et du scripte 1 UE.MSC.B2.5
Descriptif	Applications pratiques encadrées et spécifiques au montage (image & son) et au scripte, sur base des acquis instrumentaux et artistiques fondamentaux (fiction, documentaire).
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	11 cr
Pondération	7%
Volume horaire	145 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,2,3,4,5,6,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.MSC.B1.1
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Montage et pratique scripte (Montage image)	Fiction 2 : montage	3	obligatoire	JA+titulaire
Artistique	Montage et pratique scripte (Montage image)	Exercice 7 minutes : montage	1	à choix	JA+titulaire
Artistique	Montage et pratique scripte (Scripte)	Pratique du plateau en studio	1	à choix	JA+titulaire
Artistique	Prise et traitement du son (Prise de son)	Fiction 2 : sons seuls	0,5	obligatoire	EC

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Approfondissement des pratiques et analyses en montage et en scripte sur base d'exercices de fiction et de reportage.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	16 cr
Pondération	9%
Volume horaire	210 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,2,3,4,5,6,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.MSC.B1.1
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA) Pour au minimum un total de 10 de coefficient de pondération

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Montage et pratique scripte (Montage image)	Remake : montage image	2	à choix	JA+titulaire
Artistique	Montage et pratique scripte (Montage image)	Reportage I2/S2 : montage	1	à choix	JA+titulaire
Artistique	Montage et pratique scripte (Montage image)	Bande annonce	1	à choix	JA+titulaire
Artistique	Prise et traitement du son (Prise de son)	Conception sonore	2	à choix	JA+titulaire
Artistique	Montage et pratique scripte (Montage son)	Remake : montage son	2	à choix	JA+titulaire
Artistique	Prise et traitement du son (Mixage synchrone)	Remake : mixage	1	à choix	JA+titulaire
Artistique	Prise et traitement du son (Mixage synchrone)	Reportage I2/S2 : mixage	1	à choix	JA+titulaire
Artistique	Montage et pratique scripte (Scripte)	Productions INSAS : scripte (1)	10	à choix	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Développement des formations utiles et initiations à la pratique du montage image & son ainsi qu'à la pratique scripte (méthodologie).
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	11 cr
Pondération	6%
Volume horaire	195 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Informatique, électricité et/ou électronique appliquée aux arts du spectacle (Informatique)	Initiation logiciel de montage son	0,5	obligatoire	EC
Technique	Théorie et pratique du son (Technique du traitement du son)	Théorie appliquée au mixage	0,5	obligatoire	EC
Technique	Théorie et pratique du son (Technique du traitement du son)	Bruitage /Post-synchro	0,5	obligatoire	EC
Technique	Informatique, électricité et/ou électronique appliquée aux arts du spectacle (Informatique)	Assistanat au montage virtuel	2	à choix	EC
Technique	Informatique, électricité et/ou électronique appliquée aux arts du spectacle (Informatique)	Initiation logiciels montage image	1	à choix	EC
Technique	Stages ()	Stage interne - Scripte	3	à choix	EC
Technique	Informatique, électricité et/ou électronique appliquée aux arts du spectacle (Informatique)	Informatique générale 2	0,5	obligatoire	EC/TE
Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte (Technologie du montage)	Processus et méthodologie montage documentaire	1	obligatoire	EC
Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte (Technologie du scripte)	Théorie scripte TV (1)	2	obligatoire	EC

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Exploration des principes méthodologiques et des outils utilisés aux étapes de pré-production (scripte & montage) et de post-production (logiciels montage).
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	7 cr
Pondération	3%
Volume horaire	90 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.MSC.B1.2
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA) Pour au minimum un total de 4 de coefficient de pondération

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Esthétique (Cinéma)	Langage cinématographique et neurosciences	1	à choix	TE
Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte (Postproduction)	Introduction aux Workflows de postproduction et initiation à After	1	à choix	TE
Technique	Informatique, électricité et/ou électronique appliquée aux arts du spectacle (Électronique	Image électronique 2	1	à choix	EE
Technique	Informatique, électricité et/ou électronique appliquée aux arts du spectacle (Électronique	Initiation Davinci Resolve	1	à choix	EC
Artistique	Montage et pratique scripte (Scripte)	Préparation Scripte sur productions INSAS	3,5	à choix	JA+titulaire
Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte (Technologie du scripte)	Méthodologie du préminutage	0,5	à choix	EC

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Approfondissement des questions liées à la post-production cinématographique.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	4 cr
Pondération	1%
Volume horaire	30 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	7
Niveau de certification	6
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Théorie et pratique de l'image (Techniques de laboratoire)	Techniques de postproduction 1	1	obligatoire	EC
Technique	Théorie et pratique de l'image (Techniques de laboratoire)	Approche de l'étalonnage	1	obligatoire	EO

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Cours d'analyse et approfondissement des différents aspects historiques, esthétiques et éthiques du cinéma de fiction et documentaire.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	6 cr
Pondération	2%
Volume horaire	60 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.MSC.B1.3
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B2
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres cinématographiques)	Histoire du montage 1	1	obligatoire	TE
Général	Histoire des arts (Cinéma)	Histoire du cinéma	1	obligatoire	EO

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)		Remake : préparation + tournage		
Identifiant de l'UE		UE.MSC.B2.24		
Descriptif		Applications pratiques encadrées et spécifiques au scripte, sur base des acquis instrumentaux et artistiques fondamentaux (fiction, documentaire). A travers un premier exercice pratique, avec une préparation plan par plan (au lieu de séquence) ; dialogue sur le découpage avec les réalisateurs et les cadreur, avec les réalisateurs sur les		
Obligatoire/optionelle		A choix		
Crédits ECTS		3 cr		
Pondération		1%		
Volume horaire		30 h		
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		1,2,3,4,5,6,7,8		
Niveau de certification		6		
Prérequis		UE.MSC.B1.1		
Corequis				
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		
Position Chronologique de l'UE		B2		
Quadrimestre de programmation		1		
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.		
Service responsable de l'organisation		Bureau d'Etude et de Programmation		
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants		

Activités d'apprentissages (AA)		Uniquement pour les étudiant.e.s en spécialisation scripte			
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Montage et pratique scripte (Scripte)	Remake : préparation + tournage	2	obligatoire	JA+titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)		Approche des effets spéciaux			
Identifiant de l'UE		UE.MSC.B2.25			
Descriptif		Exploration des principes méthodologiques et des outils utilisés aux étapes de pré-production (montage) et de post-production (logiciels montage) - Approche des effet spéciaux.			
Obligatoire/optionelle		A choix			
Crédits ECTS		3 cr			
Pondération		1%			
Volume horaire		24 h			
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		1,7,8			
Niveau de certification		6			
Prérequis		UE.MSC.B1.2			
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français			
Position Chronologique de l'UE		B2			
Quadrimestre de programmation		2			
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.			
Service responsable de l'organisation		Bureau d'Etude et de Programmation			
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants			
Activités d'apprentissages (AA)		Uniquement pour les étudiant.e.s en spécialisation montage			
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Étude des techniques audiovisuelles ()	Approche des effets spéciaux	1	obligatoire	EC

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Approche des principes méthodologiques et des outils utilisés aux étapes de pré-production (scripte & montage) et de post-production (logiciels montage) en studio multicam.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	2 cr
Pondération	1%
Volume horaire	30 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.MSC.B1.2
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B2
Quadrimestre de programmation	2
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Montage et pratique scripte (Scripte)	Initiation au studio multicaméra	1	obligatoire	Titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Bloc B3	60 crédits
Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)	Approche documentaire
Identifiant de l'UE	UE.MSC.B3.11
Descriptif	Travaux pratiques relatifs à l'appréhension du cinéma de fiction et documentaire sur base des acquis instrumentaux et artistiques (scripte & montage).
Obligatoire/optionelle	A choix
Crédits ECTS	10 cr
Pondération	6%
Volume horaire	140 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,2,3,4,5,6,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.MSC.B2.5, UE.MSC.
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B3
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)		Uniquement pour les étudiant.e.s en spécialisation montage			
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Montage et pratique scripte (Montage image)	Approche documentaire I3/S3 : Montage	3	obligatoire	JAE +titulaire
Artistique	Montage et pratique scripte (Scripte)	Approche documentaire: analyse des rushes	2	obligatoire	Titulaire
Artistique	Prise et traitement du son (Mixage synchrone)	Approche documentaire I3/S3 : mixage	1	obligatoire	Titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Travaux pratiques relatifs à l'appréhension du cinéma de fiction et documentaire sur base des acquis instrumentaux et artistiques du montage.
Obligatoire/optionelle	A choix
Crédits ECTS	14 cr
Pondération	24%
Volume horaire	225 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,2,3,4,5,6,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.MSC.B2.6
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B3
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA) Uniquement pour les étudiant.e.s en spécialisation montage

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte (Technologie du montage)	Les effets spéciaux au montage	1	obligatoire	TP
Artistique	Prise et traitement du son (Mixage synchrone)	Productions INSAS : mixage	1	obligatoire	Titulaire
Artistique	Montage et pratique scripte (Montage son)	Exercice musique : montage	1	obligatoire	Titulaire
Artistique	Montage et pratique scripte (Montage image)	Productions INSAS : montage (1)	4	obligatoire	JAE +titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)		Méthodologie du montage et du mixage	
Identifiant de l'UE		UE.MSC.B3.13	
Descriptif		Investigation et approfondissement des questions liées aux métiers du montage	
Obligatoire/optionelle		A choix	
Crédits ECTS		3 cr	
Pondération		3%	
Volume horaire		93 h	
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		1,7,8	
Niveau de certification		6	
Prérequis		UE.MSC.B2.8	
Corequis		UE.MSc.B3.12,14	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	
Position Chronologique de l'UE		B3	
Quadrimestre de programmation		12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)	
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.	
Service responsable de l'organisation		Bureau d'Etude et de Programmation	
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants	

Activités d'apprentissages (AA)
 Uniquement pour les étudiant.e.s en spécialisation montage

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Théorie et pratique du son (Technique du traitement du son)	Méthodologie du montage son	1	obligatoire	EC
Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Son)	Analyse des étapes du mixage	1	obligatoire	EC

Légende des types d'évaluation :
 EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Réalisation du travail théorique de fin de cycle.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	5 cr
Pondération	5%
Volume horaire	30 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3
Niveau de certification	6
Prérequis	
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B3
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Suivi du travail de fin d'année ()	Suivi du travail écrit de fin d'études (TEFE)	0,5	obligatoire	TE
	Travail écrit de fin d'études ()	Travail écrit de fin d'études (TEFE)	2	obligatoire	TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)		Stage Montage			
Identifiant de l'UE		UE.MSC.B3.15			
Descriptif		Stage en milieu professionnel.			
Obligatoire/optionelle		A choix			
Crédits ECTS		3 cr			
Pondération		3%			
Volume horaire		60 h			
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		1,6,7,8,9			
Niveau de certification		6			
Prérequis		UE.MSC.B2.7			
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français			
Position Chronologique de l'UE		B3			
Quadrimestre de programmation		12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)			
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.			
Service responsable de l'organisation		Bureau d'Etude et de Programmation			
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants			
Activités d'apprentissages (AA)		Uniquement pour les étudiant.e.s en spécialisation montage			
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Stages ()	Stage Montage	2	obligatoire	TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Ensemble de démarches analytiques, historiques, artistiques, destinées à diversifier les angles d'approches du récit filmique (fiction & documentaire).
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	9 cr
Pondération	3%
Volume horaire	120 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,3,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.MSC.B2.10
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B3
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres cinématographiques)	Analyse : le long métrage de fiction	1	obligatoire	TE
Technique	Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres cinématographiques)	Analyse de films	1	obligatoire	TE
Général	Histoire des arts (Cinéma)	Histoire du cinéma	2	obligatoire	EO
Général	Histoire des arts (Musique)	Musique	1	obligatoire	EO

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Approfondissement des aspects de la post-production cinématographique.
Obligatoire/optionelle	A choix
Crédits ECTS	3 cr
Pondération	2%
Volume horaire	75 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,6,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.MSC.B2.6
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B3
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA) Uniquement pour les étudiant.e.s en spécialisation montage

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte (Postproduction)	Postproduction virtuelle INSAS	1	obligatoire	EC
Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte (Postproduction)	Postproduction virtuelle cinéma	1	obligatoire	EO

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Travaux pratiques relatifs à l'appréhension du cinéma de fiction et documentaire sur base des acquis instrumentaux et artistiques (montage).
Obligatoire/optionelle	A choix
Crédits ECTS	10 cr
Pondération	2%
Volume horaire	75 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,6,7,8,9
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.MSC.B2.8
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B3
Quadrimestre de programmation	12 (dérogation prévue par l'art79 §1 du décret)
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA) Uniquement pour les étudiant.e.s en spécialisation montage

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Montage et pratique scripte (Montage son)	Montage de sons directs	1,5	obligatoire	Titulaire
Artistique	Montage et pratique scripte (Montage son)	Sonorisation d'un film muet	3	obligatoire	Titulaire
Artistique	Montage et pratique scripte (Montage image)	Montage d'archives et voix off	1,5	obligatoire	Titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Descriptif	Première approche d'une réalisation en multcaméra en studio, et une motivation pour s'appropriier le média télévisuel.
Obligatoire/optionelle	Obligatoire
Crédits ECTS	3 cr
Pondération	2%
Volume horaire	75 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)	1,2,3,4,5,6,7,8
Niveau de certification	6
Prérequis	UE.MSC.B2.8
Corequis	
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français
Position Chronologique de l'UE	B3
Quadrimestre de programmation	
Evaluation	Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation	Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation	Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA)

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Montage et pratique scripte (Scripte)	Exercice multcaméra	1	obligatoire	Titulaire
Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte (Technologie du scripte)	Théorie scripte TV (2)	1,5	obligatoire	TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)		Méthodologie du scripte	
Identifiant de l'UE		UE.MSC.B3.20	
Descriptif		Approfondissement des techniques et théories liées au métier de scripte.	
Obligatoire/optionelle		A choix	
Crédits ECTS		9 cr	
Pondération		4%	
Volume horaire		78 h	
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8	
Niveau de certification		6	
Prérequis		UE.MSC.B2.6	
Corequis			
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	
Position Chronologique de l'UE		B3	
Quadrimestre de programmation			
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.	
Service responsable de l'organisation		Bureau d'Etude et de Programmation	
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants	

Activités d'apprentissages (AA) Uniquement pour les étudiant.e.s en spécialisation scripte

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte (Technologie du scripte)	Méthodologie Prise de notes	1	obligatoire	TP
Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte (Technologie du scripte)	Initiation ScriptE	1	obligatoire	EC
Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte (Technologie du scripte)	Continuité long métrage	1	obligatoire	TE
Technique	Théorie et pratique du montage et du scripte (Technologie du scripte)	Les outils numériques du métier de scripte	1	obligatoire	EC

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)		Pratique artistique du scripte			
Identifiant de l'UE		UE.MSC.B3.21			
Descriptif		Travaux pratiques relatifs à l'appréhension du cinéma de fiction et documentaire sur base des acquis instrumentaux du script			
Obligatoire/optionelle		A choix			
Crédits ECTS		17 cr			
Pondération		24%			
Volume horaire		225 h			
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		1,2,3,4,5,6,7,8			
Niveau de certification		6			
Prérequis		UE.MSC.B2.8			
Corequis					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français			
Position Chronologique de l'UE		B3			
Quadrimestre de programmation					
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.			
Service responsable de l'organisation		Bureau d'Etude et de Programmation			
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants			
Activités d'apprentissages (AA)		Uniquement pour les étudiant.e.s en spécialisation scripte			
Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Montage et pratique scripte (Scripte)	Productions INSAS : scripte (2)	7	obligatoire	JAE +titulaire

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l’Unité d’Enseignement (UE) Identifiant de l'UE		Langage cinématographique UE.MSC.B3.22
Descriptif		Approfondissement des aspects techniques et rythmiques qui participent à l’écriture du langage cinématographique.
Obligatoire/optionelle		A choix
Crédits ECTS		5 cr
Pondération		3%
Volume horaire		75 h
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		1,3,8
Niveau de certification		6
Prérequis		UE.MSC.B2.6
Corequis		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français
Position Chronologique de l'UE		B3
Quadrimestre de programmation		
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.
Service responsable de l'organisation		Bureau d'Etude et de Programmation
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants

Activités d'apprentissages (AA) Uniquement pour les étudiant.e.s en spécialisation scripte

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Artistique	Cinéma (Réalisation)	Atelier rythme	1	obligatoire	Titulaire
Technique	Étude des techniques audiovisuelles ()	Paramètres	1	obligatoire	TP

Légende des types d'évaluation :
 EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.

Intitulé de l'Unité d'Enseignement (UE)		Stages Scripte	
Identifiant de l'UE		UE.MSC.B3.23	
Descriptif		Stage en milieu professionnel.	
Obligatoire/optionelle		A choix	
Crédits ECTS		12 cr	
Pondération		9%	
Volume horaire			
Compétences visées par l'UE (voir référentiel de compétence)		1,6,7,8,9	
Niveau de certification		6	
Prérequis		UE.MSC.B2.7	
Corequis			
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	
Position Chronologique de l'UE		B3	
Quadrimestre de programmation		12	
Evaluation		Moyenne pondérée des évaluations des AA de l'UE sauf si au moins une des évaluations des AA de l'UE est inférieure à 10/20. L'évaluation de cette UE est alors égale à la cote la plus basse des AA de l'UE.	
Service responsable de l'organisation		Bureau d'Etude et de Programmation	
Service responsable de l'évaluation		Secrétariat des étudiants	

Activités d'apprentissages (AA) Uniquement pour les étudiant.e.s en spécialisation scripte

Catégorie	Intitulé générique/spécialité	Intitulé INSAS	Coeffi. de pondération	Type de l'AA	Type d'évaluation
Technique	Stages ()	Stage Scripte 1 - Fiction	4	obligatoire	TE
Technique	Stages ()	Stage Scripte 2 - Télévision	5	obligatoire	TE

Légende des types d'évaluation :
EE : Examen écrit / EO : Examen oral / EC : Évaluation continue / TE : Travail écrit / TP : Travaux pratiques / JA+titulaire : 50% de la note par le jury artistique interne et 50% de la note par le titulaire du cours / JAE+titulaire : 50% de la note par le jury artistique externe et 50% de la note par le titulaire du cours. Voir article 11 du règlement des études.